

Institut Panos Afrique de l'Ouest

IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DE L'AFRIQUE CENTRALE

DANS LES POLITIQUES DES TIC

-

**Le cas de la
République Démocratique du Congo**



Publication réalisée dans le cadre du projet CIPACO de l'IPAO

Ce rapport est une publication de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO). Il fait partie d'une étude plus large sur l'implication de la société civile de l'Afrique centrale dans les politiques des TIC, coordonnée par **Emmanuel TONYE**, chercheur à l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun).

L'étude en RDC a été réalisée par **Jean-Claude Mwepu**, journaliste.

Coordination et édition : Programme TIC/IPAO

Directrice : Diana SENGHOR

Créé en janvier 2000, l'IPAO est une organisation non gouvernementale régionale qui contribue à démocratiser la communication et à consolider des espaces publics pour des sociétés africaines ouvertes où les opinions des citoyens sont éclairées, et leurs voix amplifiées et entendues.

L'IPAO appuie :

- les débats publics et le dialogue politique sur les questions-clés du développement en Afrique ;
- la constitution de savoirs sur le développement des médias et sur les enjeux de la communication pour le développement ;
- la production et la diffusion de contenus médiatiques de qualité générés par les Africains eux-mêmes;
- le renforcement des capacités des acteurs du changement social à se faire entendre.

L'IPAO fédère, catalyse et innove à l'échelle régionale.

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs, et ne sauraient en rien préjuger d'une position officielle de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest.



Institut Panos Afrique de l'Ouest

6, rue du Docteur Calmette - B.P. 21132 Dakar Ponty - Sénégal

Tél. : (221) 33 849 16 66 - Fax (221) 33 822 17 61

E-mail: info@panos-ao.org - Web: www.panos-ao.org

TABLE DES MATIERES

Glossaire.....	p4
0. Cadre général	p5
1. Introduction	p6
2. Environnement et situation des TIC en RDC	p8
3. Rôle de la société civile dans la gouvernance	p10
4. Implication de la société civile dans les politiques et la gouvernance des TIC.	p11
5. Partenariat entre acteurs.	p14
6. Obstacles rencontrés par la société civile	p16
7. Conclusion	p17
Annexes	p18

GLOSSAIRE

ARPTC	: Autorité de Régulation des Postes et Télécommunication au Congo
ASADHO	: Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme
ASBL	: Association Sans But Lucratif
CAFEC	: Centre Africain d'Echange Culturel
CCT	: Congo Chine Telecom
CEDESURK	: Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa
CNONGD	: Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement
CNS	: Conférence Nationale Souveraine
DMTIC	: Dynamique Multisectorielle pour les Technologies de l'Information et de la Communication
FAI	: Fournisseur d'Accès Internet
GECAMINES	: Générale des Carrières et des Mines
HAM	: Haute Autorité des Médias
MIBA	: Minière de Bakwanga
MPR	: Mouvement Populaire de la Révolution
OCPT	: Office Congolais des Postes et des Télécommunications
ODM	: Objectifs de Développement du Millénaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONPTZ	: Office National des Postes et des Télécommunications du Zaïre
PC	: <i>Personal Computer</i> – Ordinateur personnel
PTT	: Postes, Téléphones et Télécommunications
RDC	: République Démocratique du Congo
RTNC	: Radio et Télévision Nationales du Congo
SI	: Société de l'Information
SMSI	: Sommet Mondial de la Société de l'Information
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UIT	: Union Internationale des Télécommunications
V-SAT	: Valise satellitaire

0. CADRE GENERAL

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) est une organisation non gouvernementale régionale basée à Dakar (Sénégal) qui s'est donné pour mission de contribuer, par l'information et la communication, à la promotion de la démocratie, la paix et la citoyenneté. L'IPAO a mis en place le CIPACO (Centre sur les Politiques Internationales des TIC – Afrique Centrale et de l'Ouest) afin de renforcer la participation des acteurs dans la prise de décision en matière de TIC au niveau régional et international.

Cette étude porte sur l'implication de la société civile (associations et ONG, médias, institutions du secteur éducatif et de la recherche) dans les politiques nationales, régionales et internationales des TIC en RDC. Des indications sur l'implication des organisations aux rencontres internationales du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) et du Forum sur la Gouvernance (FGI) de l'Internet sont données.

A cet effet, un échantillon de vingt organisations de la société civile congolaise, avait été retenu. Elle était structurée en quatre catégories définies comme suit :

- A. associations et ONG de développement intervenant dans les secteurs non liés à la communication et aux TIC ;
- B. associations et ONG de développement intervenant dans la communication et les TIC ;
- C. institutions non gouvernementales du secteur de l'éducation ou de la recherche ;
- D. médias (journalistes, responsables d'organes de presse, etc.).

Les entretiens avec ces différents groupes ont débuté le 25 mai 2006 et se sont étendus sur 3 semaines environ. Sur les 20 organisations/Institutions identifiées, nous avons pu rencontrer treize (65%) qui étaient disponibles et reparties comme suit :

Catégories	Nombre		Pourcentage
	Prévu	Rencontré	
A	5	4	80,00
B	9	7	77,78
C	3	2	66,67
D	3	0	0
Total	20	13	

Tableau 1 – Taux de participation à l'enquête

Les autres organisations, institutions et individus qui devaient être interrogés ont soit pas eu le temps de nous recevoir, soit n'ont pas manifesté d'intérêt ou encore ne nous ont pas répondu. Les rendez-vous pour les entretiens ont été pris par téléphone à 40%, par mail à 40% et par contact physique à 20%. Une recherche documentaire a également été effectuée.

Les données ont été collectées pour l'essentiel en juin 2006 avec une légère révision en 2008.

1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC) est située au centre du continent africain. Elle partage sa frontière avec 9 autres pays qui sont la République du Congo, la République Centre Africaine, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et l'Angola. Sa superficie est de 2.345.410 Km².



La RDC a dix provinces à savoir le Bas-Congo, le Bandundu, l'Equateur, la Province Orientale, la Kasai Occidental, le Kasai Oriental, le Maniema, le Nord Kivu, le Sud Kivu et le Katanga plus Kinshasa (capitale de la RDC) qui est une ville-province. La population congolaise est divisée en 4 grands groupes ethniques qui sont les Bakongo parlant le Kikongo, les Baluba parlant le Tshiluba, les Bashwahili parlant le Shwahili et les Bangala parlant le Lingala qui est devenu une langue parlée presque sur toute l'étendue de la République.

Pendant plusieurs années, de 1960 à 1975, l'économie de la RDC a reposé principalement sur l'exploitation des gisements de cuivre du Katanga dans le Sud-Est par la Générale des Carrières et des Mines (Gecamines) et aussi sur l'exploitation du diamant de la Société Minière de Bakwanga (Miba) au Kasai Oriental dans le centre du pays.

A partir des années 75, la RDC, République du Zaïre à l'époque, a accentué sa descente vertigineuse vers les fonds de tous les classements socio-économiques mondiaux. Les infrastructures de base de production, beaucoup sollicitées, mais mal ou pas du tout entretenues, ont été détruites. Les revenus des productions mal gérés n'ont pas profité au peuple congolais qui se clochardisait de plus en plus.

Cette situation a créé une forte tension socio-politique dans les années 80. Il y a commencé à avoir une certaine opposition politique au sein du pays qui a dénoncé ouvertement la mauvaise gestion des acteurs politiques de l'époque et surtout a conscientisé le peuple sur ses droits en tant que citoyens.

L'état, c'est-à-dire la pression de l'opposition politique et celle de la population, a conduit le Maréchal Mobutu, président de la République, au terme de 10 ans d'affrontement politique, à lâcher un peu de lest en démocratisant les activités politiques le 24 avril 1990. A partir de là, le pouvoir en place a dû organiser la Conférence Nationale Souveraine (CNS) où le peuple les a jugés, avec l'espoir d'arriver à une réconciliation nationale. Ce qui ne fut pas le cas. A alors démarré une « Transition » interminable.

C'est durant cette période que sont nées plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et associations sans but lucratif (ASBL) pour soulager la misère de la population parce que les bailleurs de fonds ne faisaient plus confiance au pouvoir en place et n'octroyaient plus d'aide. Les ONG et ASBL ont également été la voix du peuple et ont défendu ses droits lors de la CNS. Ces organisations non gouvernementales se sont aussi organisées en plates-formes

et autres regroupements afin d'être un contrepoids efficace au pouvoir et aux différents mouvements politiques.

Le concept « Société Civile » a dès lors commencé à se faire de plus en plus entendre et à prendre de l'ampleur dans les différentes négociations, comme la troisième voix qui garantissait les intérêts de la population et qui deviendrait l'arbitre du duel entre le pouvoir en place et les partis politiques de l'opposition cherchant eux aussi à conquérir le pouvoir pour régner à leur tour.

La société civile congolaise comprend 16 composantes : 1)Associations de femmes, 2)Association communautaires et paysannes, 3)Associations culturelles et sportives, 4)Associations de la Presse, 5)Corporations professionnelles, 6)Églises et confessions religieuses, 7)Humanitaire et philanthropique, 8)Jeunesse, 9)ONG à caractère économique, 10)ONG de développement, 11)ONG de paix et éducation civique, 12)ONG des droits humains, 13)ONG environnementales, 14)Ordres professionnels traditionnels, 15)Sociétés savantes, 16)Syndicats.

En 1990, les organisations membres de la société civile congolaise étaient répertoriées à plus ou moins 4 000 ONG et associations au total dont 90% concentrées dans la seule ville de Kinshasa. Parmi cette pléthore, il faut souligner que 40% de ces organisations ne sont pas actives sur le terrain et sont plutôt des regroupements de circonstance dans la majorité des cas.

2. ENVIRONNEMENT ET SITUATION DES TIC EN RDC

Le parti d'Etat, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), avait beaucoup investi dans les infrastructures audiovisuelles pour diffuser les documents à la gloire du Maréchal Président et maintenir également sa présence « *omnipotente* » sur toute l'étendue de la République du Zaïre. En dehors de cela, pour mieux contrôler ce grand pays, un vaste réseau de télécommunications avait aussi été mis en place afin de permettre aux différents services de sécurité de faire circuler l'information de façon rapide.

Lors de cette deuxième République, il existait donc un cadre réglementaire sur les politiques¹ sur les télécommunications, c'est-à-dire le téléphone, le télégraphe et la radiofréquence ; un autre sur l'audiovisuel – la radio et la télévision – régissait l'espace médiatique² en République du Zaïre. Il est à noter qu'à cette époque, il existait un monopole d'exploitation de ces 2 domaines réservés à l'état. Les télécommunications étaient gérées par l'Office National des Postes et des Télécommunications du Zaïre (ONPTZ) aujourd'hui Office Congolais des Postes et des Télécommunications (OCPT) et l'audiovisuel par la Voix du Zaïre devenue la Radio Télévision Nationale du Congo (RTNC).

Avec la décadence du régime « mobutien », la majorité de ces équipements a été détruite ou spoliée par les fonctionnaires de l'Etat à cause du mauvais traitement qu'ils recevaient ou du non-paiement prolongé de leurs bas salaires compte tenu des autres priorités du régime pour se maintenir au pouvoir.

D'un autre côté, l'informatique était plus utilisée dans les grandes entreprises de l'Etat car le matériel était lourd et revenait à des prix hors de portée des petites et moyennes entreprises sans parler des individus. Donc, avoir l'outil informatique et savoir s'en servir étaient de l'apanage d'une élite ou ce qu'on pouvait appeler des « *initiés* » dans le domaine.

C'est dans les années 80 que, timidement les premiers ordinateurs personnels, (Personal Computer – PC), ont commencé à faire leur apparition, d'abord dans les maisons des dignitaires du pouvoir qui avaient les moyens et la possibilité de s'en procurer lors de leurs déplacements à l'étranger. Ensuite, avec le courant de démocratisation, d'autres personnes tels que les avocats, médecins, hommes d'affaire, etc. ont également pu acquérir cet outil.

A cette époque, l'Internet était réservé ou n'était qu'à portée de certaines institutions ou entreprises qui se connectaient par satellitaire (VSAT), ce qui leur permettait d'avoir une connexion via des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) européens ou américains. De ce fait, la majorité de la population ne connaissait pas l'existence, ni les avantages de cet outil.

La révolution dans le domaine des TIC en RDC a vraiment connu son envol aux alentours des années 90. En effet, le 24 avril 1990, les kinoises et kinois se sont réveillés dans un climat lourd, alimenté par la rumeur d'un bouleversement total de la direction du pays. C'est ce jour-là que le feu président Mobutu a annoncé la démocratisation de l'espace politique par un discours retransmis en direct à la radio et à la télévision. Cet événement, sans

¹ Ordonnance n°82-027 du 13 décembre 1982 portant cadre organique du Département des Postes et Télécommunications

² Loi n° 96-002 du juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse (République démocratique du Congo).

nul doute, a joué un rôle important dans la libéralisation de l'environnement des télécommunications et de l'audiovisuel de la RDC, encore Zaïre à l'époque.

C'est ainsi que les grandes compagnies de téléphonie mobile, telle que Celtel³, ont pris d'assaut la République Démocratique du Congo et qu'on a commencé aussi à voir l'installation des premiers Fournisseurs d'Accès Internet comme Inter Connect⁴ (IC) à Kinshasa. Malgré de la forte demande en communication dont le peuple avait longtemps été privé, les tarifs de ces nouvelles technologies étaient encore assez exorbitants pour la majorité des congolais.

Actuellement, on peut sentir le changement. Dans la ville de Kinshasa, on compte environ 95 cybercafés, pour une population estimée à 6 millions d'habitants. Ces cybercafés possèdent en moyenne 7 ordinateurs. 40 personnes y passent en moyenne 30 minutes par jour⁵. Le paysage audiovisuel, par contre, a connu un boum extraordinaire. On compte plus ou moins 40 chaînes de télévision (dont 98% sont privées) diffusant leurs émissions en clair et 30 radios, également privées en majorité.

Du point de vue des télécommunications, il y a en RDC 4 grands opérateurs de téléphonie cellulaire qui sont Celtel, CCT, OASIS et Vodacom. Ils se partagent environ 3,5 millions d'abonnés au total sur toute la République. D'autres sociétés congolaises tels telles que la Sogetel, Cellco, Afritel avaient également essayé de se lancer dans ce domaine, mais sans succès, pour des raisons soit administratives, soit politiques.

Face à cette prolifération de canaux de communication, les dirigeants ont été poussés à mettre en place des gardes fous. Des institutions de régulation ont donc été créées : l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunication au Congo (ARPTC) et la Haute Autorité des Médias (HAM).

La gestion des technologies de l'information et de la communication a été confiée au Ministère des Postes, Téléphones et Télécommunications (PTT) qui est la tutelle de l'ARPTC. Car, de plus en plus, le gouvernement se retrouvait devant une réalité qu'il devait prendre en compte et qui le poussait par conséquent à adapter ses instruments législatifs. Par contre, la HAM est une institution d'appui à la démocratisation mise en place lors des négociations de Sun City (Afrique du Sud) à travers l'Accord Global et Inclusif.

Les 3 institutions congolaises directement concernées par les TIC, c'est-à-dire le Ministère des PTT, la HAM et ARPTC ont été longtemps en conflit car la législation n'est pas assez claire au sujet de la responsabilité de chacune d'elles, surtout que certaines mesures d'application des lois les créant ou les redéfinissant sont inexistantes jusqu'à ce jour.

³ Exploitation publique a débuté le 4 décembre 2000

⁴ ISP créé en 1997, www.ic.cd

⁵ Rapport de l'Enquête sur l'État des lieux des TIC à Kinshasa, Dynamique Multisectorielle pour les TIC, http://wsisdrc.gn.apc.org/uploads/337dcc26783abf4b46bf13fc796ba409/RAPPORT_ENQUETE_70p.pdf

3. ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA GOUVERNANCE

Pendant plusieurs années, beaucoup d'associations des Droits de l'Homme ont énormément milité pour la liberté d'expression, parfois au prix d'une répression très musclée, comme ce fut le cas pour l'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO) entre 1991 et 1996. Les acteurs de cette organisation de la société civile congolaise ont été forcés de vivre et de mener leurs activités dans la clandestinité pour échapper aux représailles des services de sécurité de la 2^{ème} République à cause des dénonciations qu'ils avaient eu le courage de faire, face aux violations des droits de l'homme.

Devant des moyens de communication assez restreints pour atteindre la population, la conscientiser et lui donner des informations sur ce qui se passait dans le pays, il a fallu penser et acquérir d'autres systèmes de communication moins facilement contrôlables et censurables par l'Etat, des moyens plus rapides et plus fiables.

C'est ainsi que dans la plupart d'organisations de la société civile, on a pu voir des partenaires extérieurs prendre en charge l'acquisition, l'installation et le maintien d'abord des V-SAT et ensuite des connexions à l'Internet car la première solution se révélait assez coûteuse à long terme.

La course-poursuite engagée entre le gouvernement et les membres de la société civile - pour la censure de l'information, pour le premier et la diffusion de l'information, pour la seconde - a été très profitable au secteur privé qui a pu développer le domaine des TIC en République Démocratique du Congo.

Durant cette période, on peut considérer que la société civile a joué indirectement un rôle dans la gouvernance des Technologies de l'Information et de la Communication dans le sens où elle constituait une clientèle potentielle qui a poussé le secteur privé à investir dans le développement de ces outils de communication.

Depuis un certain temps, la société civile s'est assignée de fait un rôle plus offensif de catalyseur pour amener le gouvernement à jouer pleinement son rôle de locomotive dans la vulgarisation et le développement des infrastructures de base d'information et de communication en RDC. Cette situation est due au fait que celle-ci s'est retrouvée en bonne intelligence avec d'autres organisations étrangères. Elle peut donc avoir l'information plus facilement sur la tenue des rencontres internationales sur les TIC et pouvoir y participer grâce à une prise en charge, contrairement au gouvernement qui avait perdu sa crédibilité à cause de la mauvaise gestion.

Quatre-vingt pour cent des organisations oeuvrant dans le domaine des TIC sont indignées par le « *manque de volonté politique affiché du pouvoir de promouvoir les TIC en RDC* »⁶, ce qui favorise une dispersion des énergies et ressources dont le Congo regorge en cette matière.

C'est ainsi que la Société civile s'est principalement investie dans la formation à l'utilisation de l'ordinateur et des outils bureautiques tels que le traitement des textes, le tableur, les PowerPoint et la gestion des bases de données qui peuvent permettre aux

⁶ Prof. Jean-Pierre MANUANA, Directeur du Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK)

personnes formées de trouver un emploi plus ou moins convenable. Tel est le cas des organisations de promotion de la jeunesse, à l'image de l'association *Si jeunesse savait, Solidarité pour le Développement Communautaire* que nous avons rencontrée.

Des membres de la Société civile organisent de plus en plus des ateliers et des séminaires sur différentes problématiques entourant la politique TIC de la RDC. La plupart des organisations se plaignent qu'il n'ait pas une ligne directrice édictée par le gouvernement congolais dans le domaine.

Compte tenu également des relations que certaines organisations de la société civile ont pu avoir avec d'autres organisations ou institutions oeuvrant sur les TIC à l'extérieur de la RDC, elles sont parfois associées à des rencontres préparatoires d'assises internationales car elles maîtrisent mieux la question. C'est le cas par exemple de la Dynamique Multisectorielle pour les TIC (DMTIC) qui travaille en assez étroite collaboration avec le Ministère des PTT.

Activités	Nombre	%
Formation sur les outils de recherche	1	7,69
Organisation d'atelier et séminaire sur les TIC	8	61,64
Vulgarisation et sensibilisation sur les TIC	8	61,64
Plaidoyer pour la mise en place de la politique TIC	2	15,38
Utilisation des outils audiovisuels	13	100

Tableau 2 – Rôle des organisations de la Société civile congolaise

4. IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES POLITIQUES ET LA GOUVERNANCE DES TIC

Au Congo, la société civile a été la première à comprendre les enjeux du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI), son importance pour le développement socio-économique de la population. C'est ainsi qu'elle s'est beaucoup impliquée au niveau international, régional et national.

Comme l'a indiqué un acteur : « *En 2002, l'information sur le SMSI n'a pas été diffusée par le gouvernement. Ce qui fait que nous qui avons pris part, nous avons eu l'information grâce à nos partenaires étrangers. Les membres du gouvernement qui y étaient, ont passé plus de temps à faire les boutiques que de participer aux débats. Ceci a eu pour conséquence que le gouvernement qui devait prendre en main un processus national ne maîtrisait pas la question et donc ne pouvait pas se lancer dans la mobilisation des acteurs* ». (Baudouin Schombe, Coordonnateur national du CAFEC).

Etapes du SMSI	Ayant participé	Volonté de participer
SMSI Genève	1/20	4/20
Prepcoms	4/20	6/20
Sommet de Tunis	3/20	7/20

Tableau 3 – *Implication de la société civile dans le processus du SMSI*

C'est pendant l'année 2004 que la plupart des organisations, qui avaient participé à la première phase du SMSI ou qui y étaient intéressées, ont commencé à approfondir le processus et surtout à en faire la vulgarisation. On peut dire que la société civile en cette période s'est vraiment mobilisée pour inciter le gouvernement à prendre conscience et à jouer son rôle.

D'autres organisations, en ce moment, avaient considéré que ce processus initié par l'UIT et les Nations Unies était une utopie, car elles n'arrivaient pas à faire le lien entre la Société de l'Information (SI) et les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Elles n'ont pas vraiment cherché à s'impliquer dans le processus. « *La SI est une utopie pour le milieu rural et demeure un luxe par rapport au pouvoir d'achat de la population.* » (Prof. Jean-Pierre Manuana, Responsable du Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa – CEDESURK)

Le petit noyau d'organisations qui a milité dans la vulgarisation et la sensibilisation sur les TIC a pu attirer l'attention des décideurs sur le processus et l'importance de leur implication. C'est ainsi que, pour le sommet de Tunis en 2005, plusieurs rencontres ont été organisées par le gouvernement afin d'impliquer les différentes parties prenantes (secteur privé et société civile) au processus.

Beaucoup d'organisations et d'institutions, en cette période, ont été découragées par le manque de prise en compte par le gouvernement des avis et suggestions des autres acteurs pour une meilleure participation de la RDC au processus. Tel a été le cas, lors de la préparation de la Journée Internationale des Télécommunications en 2005. Alphonse Ntita,

Président de la Dynamique Multisectorielle pour les Technologies de l'Information et de la Communication (DMTIC) : « *Comme toujours le Ministère des Postes, Téléphones et Télécommunications nous a convié à une réunion, qui a d'abord été plusieurs fois reportée, pour nos contributions qui n'ont pas été prises en compte finalement. Donc, c'est logique que les acteurs impliqués et intéressés ne puissent pas donner crédit au gouvernement et participer à leurs activités.* »

La Dynamique Multisectorielle pour les Technologies de l'Information et de la Communication est une association sans but lucratif qui a vu le jour à l'issue de la Table Ronde Multisectorielle⁷ organisée par l'ONG canadienne Alternatives et l'Association for Progressive Communication (APC) en février 2005 à Kinshasa. Depuis sa création, la DMTIC s'est beaucoup investie dans le rapprochement des différents acteurs dans le processus et notamment pour impliquer ses organisations membres dans la mise en place d'une politique TIC en RDC. (Alphonse Ntita)

De plus en plus, la question de la politique et de la gouvernance TIC revient dans les débats nationaux sur le développement de la République Démocratique du Congo. Selon beaucoup, c'est un peu contraint par le mode de collaboration imposé par le processus international de la mise en place d'une société d'information que l'Etat congolais, par l'entremise du Ministère des PTT, est en train de s'ouvrir timidement à la collaboration avec les autres acteurs, notamment la société civile.

« *J'estime que le gouvernement congolais ne consulte pas assez les organisations de la société civile, surtout de jeunesse, qui sont très intéressées par les TIC et prêtes à s'impliquer activement dans les réflexions et autres activités de vulgarisation et de sensibilisation de la jeunesse, avenir de notre pays.* » (Françoise Mukuku, Coordinatrice Nationale de l'ONG « Si Jeunesse Savait »)

« *Nous ne nous sentons pas impliqués par le pouvoir dans la mise en place d'une politique et la gouvernance dans notre pays car l'information ne nous parvient pas, nous devons beaucoup creuser pour l'avoir. De plus, l'autorité de tutelle n'organise pas assez d'activités autour de ces questions cruciales au niveau national.* » (Müller Phanzu, Président de l'ONG « Easy Tec », organisation militant pour *Vulgariser les Technologies de Pointe* ».

Toutes les institutions impliquées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication sont d'accord, y compris le gouvernement, pour la mise en place d'un cadre de concertation ou de collaboration entre les différents acteurs concernés par la question. La société civile de la RDC reste l'acteur le plus actif dans les activités de réflexion sur la politique et la gouvernance des TIC.

« *Au niveau de la DMTIC, nous sommes déjà en train de mettre en place un groupe de réflexion sur les questions de la politique TIC en République Démocratique du Congo car nous pensons que le moment est propice pour l'aborder en cette période où tout est en train de se mettre en place sur le plan politique.* » (Alphonse Ntita, Président de la DMTIC).

Ces activités, menées pour la vulgarisation ou la sensibilisation des TIC et surtout la conscientisation de l'importance des TIC dans le développement socio-économique, auprès

⁷ [http://wsisdrc.gn.apc.org/documentpage.shtml?cmd\[372\]=i-370-051cbfb8e2f24ac65a66f790b77e3eb3&x=107559](http://wsisdrc.gn.apc.org/documentpage.shtml?cmd[372]=i-370-051cbfb8e2f24ac65a66f790b77e3eb3&x=107559)

d'abord des décideurs et ensuite de la population, sont réalisées par un petit groupe d'organisations de la société civile.

Dans le cadre du processus du **Forum sur la Gouvernance de l'Internet** (FGI), l'une des suites du SMSI, la société civile de la RDC a organisé, du 9 au 11 janvier 2007, un forum national sur la gouvernance de l'internet. Cette activité a été organisée sous le chapeau de la Coordination sous-régionale du réseau de la société civile africaine ACSIS (African Civil Society on the Information Society) en Afrique. Un objectif majeur de cette rencontre était la mise en place d'une plateforme de la société civile congolaise sur la gouvernance de l'Internet. Le rapport de ce forum est disponible en ligne sur le site du projet CIPACO⁸.

Des acteurs de la société civile de la RDC sont également actifs dans ce processus au niveau international, en s'impliquant dans le débat international sur la gouvernance de l'internet (à travers notamment la liste de discussions du Caucus de la société civile internationale sur la gouvernance de l'internet et la liste de la Plénière de la société civile mise en place dans le cadre du SMSI). C'est le cas de l'association CAFEC (Centre Africain d'Echange Culturel), membre par ailleurs du réseau ACSIS. Mais il s'agit malheureusement d'un cas rare.

Deux autres initiatives intéressantes peuvent être mentionnées :

- Un site web de la société civile congolaise active sur les questions des TIC a été créé www.rdc-tic.cd.

- Un projet de Réseau Congolais des Savoirs est actuellement mené par l'association CEDESURK (Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa) qui regroupe des institutions universitaires. Dénommé Eb@le et soutenu par le Campus Numérique Francophone de Kinshasa et CELTEL, il permettra de promouvoir l'éducation et la recherche à travers les TIC. Cette initiative peut également jouer dans le futur un rôle sur les questions liées aux TIC dans le secteur éducatif.

On trouvera dans les annexes, à partir de la page 19, les réponses des acteurs majeurs interrogés dans le cadre de cette étude sur la base du questionnaire de l'enquête.

⁸ A l'adresse : http://www.cipaco.org/spip.php?page=document&id_rubrique=2&num_doc=331

5. PARTENARIAT ENTRE ACTEURS

Tant bien que mal, un certain partenariat est en train de s'établir entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour la mise en place et le développement de la Société de l'Information en RDC. La collaboration est plus effective au sein de la Société civile qui arrive à organiser des activités de sensibilisation et de vulgarisation. Mais, surtout, on y voit les organisations collaborer entre elles.

« Je ne connaissais pas l'existence de la Dynamique multisectorielle pour les TIC, je vais m'approcher d'elle pour en savoir davantage et pourquoi pas y adhérer car je crois que l'union fait la force et de la pluralité jaillit la lumière » (Prof. Jean-Pierre Manuana, Directeur du CEDESURK).

Sur le plan tripartite, les opérateurs d'exploitation de la téléphonie cellulaire ont accepté de participer au Fonds de soutien à la promotion des TIC, qui recevrait un certain pourcentage sur le chiffre d'affaire de ceux-ci. Ces fonds seraient destinés à la sensibilisation, la vulgarisation et constitueraient surtout un départ pour mener quelques actions concrètes en faveur de l'instauration d'une Société de l'Information en RDC.

Cette initiative relance cependant l'épineuse question de savoir quelle sera l'institution qui va gérer le fonds. Serait-ce le gouvernement seul ou une institution composée de toutes les parties prenantes (étant donné que cette initiative vient du secteur privé) ? Les organisations de la société civile sont en train de réfléchir afin d'avoir des propositions concrètes à présenter aux différentes parties pour la gestion de ce fonds dans l'intérêt du développement des TIC.

« Nous sommes en train de mettre en place des groupes de réflexion sur différentes questions liées aux TIC en RDC et notamment sur la question de la mise en place d'un « Fonds de solidarité Numérique » pour permettre le développement des TIC dans notre pays. Nous encourageons vivement les différentes parties prenantes à participer à ces groupes de réflexion pour que nous partions sur une base consensuelle et avançons rapidement. Car en période où les politiques sont occupés par les élections et leurs positionnements, la société civile ne doit pas se laisser distraire. » (Alphonse Ntita, Président de la DMTIC).

Aujourd'hui en 2008, on peut affirmer que la DMTIC a obtenu beaucoup de résultats par son action. Sa mobilisation de tous les acteurs nationaux (du secteur privé au gouvernement) s'est densifiée ; les acteurs de la recherche sont en particulier assez actifs dans ce réseau, à l'image des Facultés Catholiques de Kinshasa, du Pr Dominique Mweze, actuel Secrétaire Exécutif de la DMTIC. Fin 2007, une étude de faisabilité détaillée d'une dorsale internet ouverte en RDC a été réalisée, grâce à un partenariat entre l'Office Congolais des Postes et télécommunications, l'ONG Canadienne ALTERNATIVE, la Dynamique Multisectorielle pour les Technologies de l'Information et de communication, avec le support du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et collaboration avec l'entreprise XitTélécom.

Avant la création de la DMTIC, un Réseau National des ONG pour la Promotion des NTIC en RD Congo (REPRONTIC) avait été mis en place en 2004. Il affirme regrouper des dizaines d'institutions spécialisées ou non sur les TIC. Ce réseau dispose d'une liste de discussion où des échanges ont lieu. Un autre réseau, collaborant autour de l'organisation

annuelle de « la fête de l'Internet » (FIA RDC : Fête de l'Internet en RDC), a été institué et dispose d'une liste de diffusion <http://fr.groups.yahoo.com/group/fiarc/>. Ces différents réseaux qui regroupent parfois les mêmes acteurs, s'essaient à faire avancer le débat sur les usages et politiques des TIC en RDC.

Il faut également noter que l'organisation d'un atelier sur la gouvernance de l'internet en janvier 2007 par la société civile (voir page précédente) a été un succès grâce à un partenariat entre des institutions de la recherche et des responsables d'ONG. Des institutionnels nationaux et internationaux (PNUD, UNESCO, USAID, etc.), ont pris part à cette rencontre.

6. OBSTACLES RENCONTRES PAR LA SOCIETE CIVILE

Les principaux obstacles que rencontrent les organisations de la société civile congolaise pour être impliquées dans les discussions et la gouvernance des TIC sont généralement de deux ordres :

• Politiquement :

Sachant que les organisations de la société civile ont une grande incidence auprès de la population, et compte tenu du manque d'autorité, le pouvoir a peur de voir celles-ci prendre en main le pilotage du processus en lieu et place du gouvernement qui a, en principe, cela dans ses obligations, mais ne joue pas assez son rôle - parfois par ignorance mais surtout par manque de volonté politique de la majorité des membres.

« Il faut aussi relever le fait que le gouvernement en place (Gouvernement de Transition) avait pour principal mandat d'organiser les élections en RDC. Donc ils n'étaient directement intéressés par la question des TIC qui pourraient leur permettre de réaliser leur mandat convenablement. On sent quand même chez certaines personnalités politiques cette volonté d'apprendre et de faire changer les choses dans notre pays. » (Josephine Ngalula, Présidente de FORFEM).

• Economiquement :

La majorité d'organisation de la société civile congolaise mène ses actions avec des fonds octroyés par des partenaires étrangers. Car localement, il n'y a aucune politique de subvention des ONG ou Asbl au Congo. Donc les organisations doivent se débrouiller pour trouver des fonds nécessaires à la réalisation de leur plan d'action auprès des partenaires étrangers.

« Je crois que le gouvernement congolais devrait trouver les voies et moyens pour nous aider à faire ce travail de sensibilisation et de vulgarisation, qui sont en fait de son ressort. » (Müller Phanzu, Président Easy Tec).

« Nous n'avons pas assez de moyen pour réaliser les actions que nous souhaiterions car ce que nous donnent nos bailleurs de fonds n'est pas suffisant et est assez sectorisé. Cela dépend des programmes plus larges qu'ils ont en général. Or, dans notre pays, les priorités peuvent être différentes. » (Baudouin Schombe, Coordonnateur national du CAFEC).

7. CONCLUSION

En République Démocratique du Congo, la société civile est un acteur très engagé dans la sensibilisation et la vulgarisation des Technologies de l'Information et de la Communication. Celle-ci est prête également à collaborer avec les autres acteurs ou parties prenantes dans le cadre de la gouvernance des TIC. Mais malheureusement, le gouvernement qui devrait être la locomotive dans le processus ne considère pas cela comme une priorité à l'heure actuelle et n'organise pas assez d'activités autour de la question.

Les quelques activités organisées sur la gouvernance des TIC sont souvent des initiatives de la société civile, parfois récupérées par le gouvernement. Contrairement à la société civile, le gouvernement n'associe pas régulièrement les autres parties prenantes aux discussions. Quand il le fait, c'est pour un certain intérêt ponctuel. Ceci a eu pour conséquence de décourager les autres acteurs de s'approcher du gouvernement.

Il serait louable et efficient que la société civile s'organise davantage pour traiter des questions liées à la gouvernance des TIC soit en plate forme ou groupe de réflexion tel que lancé par la DMTIC afin d'être pris en compte par les autres parties et d'avoir des propositions concrètes à faire au gouvernement en temps utile.

Le processus électoral en cours en République Démocratique du Congo pourrait s'avérer être une bonne occasion pour avoir les intensions des candidats aux présidentiels et aux législatives par rapport aux TIC et par conséquence voir dans quel sens les pousser à prendre en compte cela dans leurs projets de société car les Technologies de l'Information et de la Communication ont une incidence certaine sur la situation socio-économique d'un pays.

Conformément à son objectif qui est de créer une société de l'information inclusive et ouverte à tous, le SMSI est un processus multipartite. Les gouvernements sont, certes, chargés de négocier, mais on cherche aussi, pour construire la société de l'information, à s'assurer la contribution d'organismes intergouvernementaux, d'organisations non gouvernementales, d'entités de la société civile et du secteur privé.

Il est nécessaire d'élaborer des partenariats pour atteindre les objectifs communs et traiter des questions liées aux TIC. Le secteur public devrait chercher des moyens de remédier aux insuffisances du marché et promouvoir la concurrence pour mettre les avantages de la société de l'information à la portée de tous, en particulier dans les pays en développement. Le secteur privé a un rôle important à jouer pour investir dans les TIC et les gouvernements devraient encourager sa participation. La société civile, quant à elle, devrait collaborer étroitement avec les communautés à consolider les initiatives en matière de TIC. Les organisations internationales devraient aider à intégrer les TIC dans le processus de développement ainsi qu'à faciliter la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI.

ANNEXES

<p style="text-align: center;">ETUDE : IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DE L'AFRIQUE CENTRALE DANS LES POLITIQUES DES TIC DRAFT GUIDE D'ENTRETIEN</p>

1. Identité

- une ONG,
- une association,
- aux médias,
- une institution du secteur éducatif,
- une institution du domaine de la recherche

- 2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC
- 3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?
- 4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?
- 5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?
- 6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?
- 7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?
- 8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?
- 9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?
- 10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif),
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association

Liste des institutions ou organisations à contacter dans le cadre de l'implication de la Société civile de l'Afrique centrale dans les politiques des TIC

Catégorie A					
N°	Dénomination	Sigle	Email	Téléphone	Adresse
01	1. Réseau Action Femme	RAF	reseauactionfemme@yahoo.fr	099 833 5414	
02	2. Solidarité pour le développement communautaire	SODEC	soldevcomasbl@yahoo.fr		
03	3. Centre National de développement et de Participation Populaire	CENADEP	cenadep@yahoo.fr		
04	4. Conseil National des ONG de développement	CNONGD	cnongd@ic.cd		8ème Rue N°445, Quartier Résidentiel Kinshasa/Limete RD-Congo
05	5. Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme	ASADHO	asadhokin@yahoo.fr	099 993 7493	

Catégorie B					
N°	Dénomination	Sigle	Email	Téléphone	Adresse
06	1. Centre Africain d'Echange Culturel	CAFEC	cafec3m@yahoo.fr	099 898 3491	Imm.Royal – 7è étage Kinshasa / Gombe
07	2. Dynamique Multisectorielle pour les TIC	DMTIC	alphonsentita@yahoo.com	099 990 9048	Imm. Galerie Albert 5è étage Kinshasa / Gombe
08	3. Groupe Jérémie	GJ			Imm.Royal – Rez-de-Chaussée Local n° Kinshasa / Gombe
09	4. Si jeunesse savait	SJS	sijeunessesavait@yahoo.fr		
11	5. Droits de la femme et Internet	DFNET	dfnet@balate.zzn.com		
12	6. Solidarité Jeunesse Francophone	SJF	sjf_rdc@yahoo.fr	099 822 7106	Avenue Kwango n°57 Kinshasa / Gombe (face à l'INA)
13	7. Forum de la femme ménagère	FORFEM	forfemrdc@yahoo.fr		
14	8. Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur Universitaire et de la Recherche à Kinshasa	CEDESURK	cedesurk@cedesurk.refer.org	081 501 7593	44, avenue de la Démocratie Kinshasa / Gombe B.P. 14898 Kinshasa 1
15	9. EasyTec		contact@easytec.africa-web.org	999 18 18 22	Imm.Royal - Local 202 Kinshasa / Gombe

Catégorie C					
	Dénomination	Sigle	Email	Téléphone	Adresse
16	1. Campus Numérique Francophone de Kinshasa	CNFK	motonobu.kasajima@auf.org	081 51 76 949	44, avenue de la Démocratie Kinshasa / Gombe B.P. 14898 Kinshasa 1
17	2. Facultés catholiques de Kinshasa	FCK	domweze@yahoo.fr	099 994 7059	
18	3. Norbert Tshimungu	IFASIC			

Catégorie D					
	Dénomination	Sigle	Email	Téléphone	Adresse
19	1. Union National de la Presse Congolaise	UNPC			
20	2. Agence Presse Associée	APA	Congo2008@yahoo.fr	0815170327	
21	3. Medias unis		mediasunis@yahoo.fr		Média Congo Réunies

Légende :

- A. associations et ONG de développement intervenant dans les secteurs non liés à la communication et aux TIC ;
- B. associations et ONG de développement intervenant dans la communication et les TIC ;
- C. institutions non gouvernementales du secteur de l'éducation ou de la recherche ;
- D. médias (journalistes, responsables d'organes de presse, etc.).

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité

Dynamique Multisectorielle pour les Technologies de l'Information et de la Communication (DMTIC) est une association créée en 2005.

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

- **participation aux réunions et colloques organisés par le Ministère des PTT qui a en charge les TIC notamment :**

- **la journée mondiale des télécommunications 2005 ;**

- **la journée mondiale de la société de l'information 2006.**

- **Co-organisation des séminaires sur les TIC notamment :**

- **La table ronde sur les TIC en janvier 2005 ;**

- **Le forum régional francophone sur les TIC en février 2005 ;**

- **L'atelier de lancement de l'étude de faisabilité sur le backbone national en juin 2006.**

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

OUI, au niveau national

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

OUI

- **Fixation des priorités de la politique nationale TIC (table-ronde) ;**

- **Détermination de la priorité des priorités à savoir le backbone national (forum régional francophone)**

- **Développement des sujets à l'occasion des colloques organisés par le ministère des PTT :**

- **A la journée mondiale des télécommunications 2005 :**

- **Tic et bonne gouvernance.**

- **Tic et enseignement.**

- **A la journée mondiale de la société de l'information 2006 :**

- **Les télécentres communautaires.**

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

- **Prise de conscience de la nécessité de la politique TIC au niveau du Ministère des PTT ;**

- **Lancement de l'étude de faisabilité du backbone national.**

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

- **Participation au forum régional francophone de Kinshasa sur les TIC ;**

- **Participation au séminaire sur la bande passante organisé par OSIWA au Sénégal en décembre 2005.**

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

Quelques membres de la DMTIC ont participé aux Précomps et aux sommets proprement dits.

Le Président a été le Secrétaire de la Commission qui a préparé le discours de Madame la Ministre des PTT au Sommet de Tunis.

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

NON, C'est puisque notre attention est d'abord focalisée sur la mise en œuvre de la politique nationale TIC et du backbone national

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

- **non prise en compte de l'importance des TIC par les décideurs ;**
- **manque de moyens ;**
- **association encore peu connue.**

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

- **non prise en compte de l'importance des TIC par les décideurs ;**
- **manque de moyens ;**
- **association encore peu connue.**

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif) : **Alphonse Ntita**
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **10**

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité

Centre de Documentation de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche de Kinshasa (CEDESURK) est une association sans but lucratif créée le 28 février 2001.

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

- o Accès aux catalogues informatisés de documentation
- o Accès aux ressources électronique par l'Internet
- o Formation sur les outils de recherche
- o Formation sur la méthodologie de recherche en ligne
- o Organisation d'activités ayant trait avec les TIC. Ex : la journée des télécoms et Société de l'information.

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

Non mais un potentiel d'expérience demeure à la disposition de ceux qui veulent.

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

Oui, pendant mes cours. Manque de promotion des TIC par les acteurs concernés c'est-à-dire le pouvoir politique.

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

- o Intérêt des étudiants pour les TIC
- o Promesse de regain de la part des gouvernants

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

- o Participation à un colloque en Egypte : communication sur les TIC qui sont un retour vers les manuscrits. Le virtuel et le dur se complète.
- o Réalisation d'une vidéoconférence (LEAD RDC – SMSI)

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

Oui en visioconférence avec Lead pour des échanges.

- SI est une utopie pour le milieu rural
- Faire un plaidoyer pour l'investissement dans l'infrastructure de base
- SI demeure un luxe (par rapport au pouvoir d'achat)

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

Oui, lors des rencontres organisées par Lead. Je suis pour la démocratisation mais nous n'avons de nécessaire pour le faire. Nous devons avoir une politique et des actions contre l'impérialisme américain.

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

- o Initiative pour commencer une activité mais le pouvoir d'achat et manque de moyen
- o Désordre dans les taxes et impôts qui décourageant
- o Les infrastructures de base par exemple l'électricité jouent un grand rôle

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

- **Que le pouvoir mette les moyens nécessaires pour se raccorder aux réseaux qui existent**
- **Avoir une politique TIC en RDC**
- **Appropriation du public des TIC**
- **Implication du secteur privé**

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif) : **Prof. Jean-Pierre Manuana**
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **37 institutions comprenant des organisations internationales**

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité :

Centre Africain D'Echange Culturel (CAFEC) association sans but lucratif

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

- o **Organisation d'un atelier de concertation sur la problématique des enfants SHEGUES**
- o **Vulgarisation des TIC en RDC**
- o **Processus SMSI Phase 2**
- o **Campagne de sensibilisation sur la thématique « Le comportement Citoyen pendant les échéances électorales »**
- o **Appui au processus de la cohabitation pacifique dans l'Ituri**
- o **E-gouvernance Communale, E-biblio Communale**
- o **Fête de l'Internet**

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

Oui, Sur le plan national, régional et international

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

- o **l'implication de l'opérateur public dans le débat au niveau des institutions internationales et régionales ;**
- o **la mise en place d'une dynamique nationale regroupant les acteurs impliqués dans le processus de l'édification d'une société de l'information en RDC**
- o **des dispositions législatives pour la promotion des TIC en RDCongo**
- o **la mise en œuvre du Plan d'Action de Genève et de l'Agenda de Tunis**

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

- o **la RD Congo a participé à la conférence africaine d'Accra et a donné sa position lors du sommet de Tunis en Novembre 2005**
- o **Un décret a été proposé à la signature du Président de la République pour instituer la mise en place de la dynamique nationale pour l'édification d'une société de l'information en RD Congo.**

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

- o **participation à la rencontre africaine d'Accra en Février 2005**
- o **participation au Sommet de Tunis**

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

- o **participation au SMSI de Tunis 2005**

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

- o **participation en ligne**

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

- o **le manque de concertation au niveau national entre les différents acteurs**
- o **le manque de cadre institutionnel et de disposition législative**

- le manque de volonté politique des décideurs politiques
- Conséquences :
 - manque de visibilité des efforts fournis
 - la RDC est totalement absente dans les débats internationaux et plus particulièrement dans l'application du Plan d'Action de Genève
 - sur le plan régional, aucune position de la RDC dans les débats africains
 - sur le plan international, pas de visibilité cohérente de la RDC sur la toile mondiale

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

- sur le plan national,
 - mise en place d'une coordination nationale des ONG pour la Promotion des NTIC
 - organisation de la fête de l'Internet en impliquant le gouvernement, le secteur privé et la société civile
- Sur le plan Régional
 - participation à la dynamique de la société civile africaine pour la société de l'information
- Sur le plan International
 - participation aux débats en ligne
 - participation aux fora, colloques, séminaires, ateliers relatifs aux TIC

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom : **SCHOMBE BAUDOIN**
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **12**

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité

Si jeunesse savait (SJS) est une association sans but lucratif.

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

o Accès

• Utilisation de l'Internet

• Emploi des jeunes lié aux TIC

o Politique TIC

• Plaidoyer pour la mise en place de la politique TIC dans plusieurs réseaux

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

Oui par rapport aux réseaux dans lesquels nous sommes DMTIC (national) et yesweb.org (international)

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

Non

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

En 2004 au sommet sur l'emploi des jeunes, utilité d'avoir une politique TIC et sur l'emploi des jeunes et les intégrer dans la politique de développement du pays.

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

Oui, dans le groupe de travail sur les questions liées aux femmes dans les Prepcoms.

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

Non, c'est un sujet pas prioritaire dans nos activités car il n'est pas bien compris et puis ns avons un manque d'emprise sur les conséquences.

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

Oui, le manque de financement car ce n'est pas une priorité pour le moment. Pas de visibilité et de poids sur le plan national.

Difficulté à créer une synergie

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

Aucune jusque là. Participer dans les réseaux plus visibles sur le plan national et regional.

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif) : **Françoise Mukuku**

- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **107 membres à travers 3 provinces (Kinshasa, Sud-Kivu et Bas-Congo)**

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité

Solidarité pour le développement communautaire (SODEC) est une ONG créée en 2000.

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

- **Nous donnons une formation aux usagers du Portail Internet de la société civile en RDC**
- **Utilisation des outils audiovisuels (PC, projecteur, logiciel PowerPoint) dans nos activités de sensibilisation sur le VIH/SIDA**

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

Jusque là non. Peut-être parce que on ne nous consulte pas car beaucoup ne savent que cela nous intéresse.

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

Non

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

Nous n'avons pas participé car on n'a pas été retenu mais nous avons suivi de loin par des informations reçues si et là.

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

Non, pas d'accès à l'Internet n'est pas facile. Manque d'outil et de connexion à cause du manque de moyens. Au niveau local, nous participons à des rencontres dans le cadre du REPRONTIC.

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

Oui, le manque d'accès aux TIC. Pas assez d'organisations qui travaillent sur les TIC en RDC.

Manque de partenariat avec les organisations internationales travaillant sur les TIC.

Ceci ne nous permet pas de rayonner correctement, faire notre sensibilisation et faire connaître notre travail.

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

Besoin d'un appui institutionnel dans les TIC, encadrement donc renforcement des capacités

Nous recourons à Alternatives pour avoir l'accès à l'Internet et publier nos activités

Les autres organisations le permettent mais ne sont pas nombreuses et souvent de façon irrégulière.

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif) : **Joseph Tshibalabala**
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **30 personnes**

ETUDE
IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES POLITIQUES DES TIC
Réponses synthétiques au guide d'entretien

1. Identité

Easy Tech est une ONG créée en 2004.

2- Donnez des exemples d'activités que vous menez, dans votre pays pour promouvoir et démocratiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication, et sur les politiques nationales des TIC

- **Organisation de séminaires, formation, aller vers la population, activités de vulgarisation et maintenance, conception de site web.**
- **Partenaire à la recherche scientifique et le cabinet**

3- Faites-vous partie de ceux qui sont consultés quand une décision est à prendre sur les politiques TIC au niveau national? régional? international?

Non jusque là. Nos travaux plus recherche scientifique cela fait 2 ans que nous existons. Nous faisons parti du Comité d'organisation de la Fête de l'Internet en RDC et gérons son site.

4- Avez-vous déjà eu à prendre officiellement position sur la question de la gouvernance des TIC dans votre pays? Si oui, qu'avez-vous eu à dire/faire?

Oui, à certaines rencontres auxquelles nous avons pu prendre part. Par exemple à l'Unesco, ns avons pu faire admettre que les TIC en plus d'être un secteur transversal, doit être considéré coe un domaine à part entier.

5- Quels ont été les résultats de cette/ces action (s)?

Acceptation des TIC coe secteur d'activités

6- Quelles ont été vos positions/contributions sur ces mêmes questions au niveau régional et international (événements auxquels vous avez participé, productions orales/écrites)?

- **Elaboration de projets prioritaire pour le développement au niveau national et sera mis en ligne**
- **Formation gratuite au niveau de la police, commune de Kasa-Vubu. On va s'étendre dans d'autres communes**

7- Avez-vous participé au SMSI ? De quelles manières (présence aux Prepcoms, au sommet de Tunis, contenus des discours tenus, des rapports...)?

Non.

8- Contribuez-vous ou avez-vous déjà contribué aux réflexions sur le Forum sur la Gouvernance de l'Internet? Si oui, de quelle manière? Si non, pour quelles raisons ne le faites-vous pas?

Oui, par des ateliers et des forums que nous avons organisé avec les informaticiens, et publication en ligne, gestionnaires de cybers. Les états africains doivent s'impliquer surtout en RDC

9- Au niveau de votre pays, rencontrez-vous des obstacles pour accomplir les missions que vous vous êtes ou qui vous sont assignées? Si oui, quels sont ces obstacles ? Quel est leur impact sur votre/mission (s)? Et qu'en est-il sur le plan régional et international ?

- **Oui, le problème d'électricité que bcp oublie dans la politique des TIC et qui décourage bcp.**
- **Pas de facilitation de la part de l'état ds les activités que ns menons**
- **Pas de politique TIC nationale en RDC**
- **Pas de régulation effective sur les TIC, c'est plus ds les télécoms**
- **Pas de financement pour mieux mener nos actions**

10- Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour pallier ces difficultés (sur le plan national, régional, international) et pour atteindre vos objectifs?

Nous essayons de toucher des réseaux de financement africains
On se bat avec ce que nous avons

Nous comptons faire un cyber mobile pour la fête de l'Internet pour aller auprès des populations des communes pauvres

Informations complémentaires:

- Nom et Prénom (facultatif) : **Müller Phanzu**
- nombre de membres dans son organisation si ONG ou association : **25 personnes et quelques organisations.**